

Quatre logements en éco-construction inaugurés



L'instant solennel du ruban coupé avec Jean-Yves Roux, René Massette, Patricia Granet et Patrick Vivos.

/PHOTO L.-G.R.

Quatre logements sociaux réalisés en éco construction ont été inaugurés en grande pompe par le maire, Patrick Vivos, les élus départementaux et les entreprises locales qui ont participé à la réalisation de ce projet. Il a été initié en 2014 par la commune et la Foncière Chênelet. C'est Pierre Gaudin, le directeur des constructions Foncière Chênelet qui a fait la visite. La commune a mis à disposition le terrain pour un bail emphytéotique de 99 ans.

Bien-être pour les locataires

À proximité du centre, ces quatre logements de plain-pied, adaptés aux personnes âgées et au public handicapé, sont des T3 de 72,20 m² dont le loyer est de 372,30€ avec des charges de 85,18€ (consommation et entretien). "Nous avons été séduits par cette entreprise à taille humaine et le bien-être qui sera apporté aux locataires. La gestion est communale, nous encaissons les loyers puis les reversons à Chênelet", a expliqué le maire, tout en annonçant le futur projet étudié par la même entreprise concernant la rénovation du

Château Esmieu.

UNE CONSTRUCTION INNOVANTE

L'utilisation du bois pour l'ossature a été privilégiée avec du chanvre ou de la paille pour l'isolation. La toiture a été végétalisée avec des panneaux solaires et un système de récupération d'eau de pluie pour les toilettes a été mis en place. Les murs en caissons ont été préparés en atelier, ainsi que la fixation des fenêtres à triple vitrage, et acheminés par camion. Le chauffage est une centrale à double flux.

L'ENTREPRISE

L'entreprise Chênelet est installée à Toucy dans l'Yonne et fabrique des logements sociaux et écologiques. Alors qu'elle débute par le maraîchage bio et fabrique des palettes, c'est en 1990 que l'entreprise se lance dans la fabrication de bâtis à ossature bois jusqu'à la construction de maisons complètes. Elle est avant tout une entreprise d'insertion par le travail de personnes en difficulté sociale et professionnelle.

L.-G.R.

LE FINANCEMENT PARTENARIAL EN CHIFFRES

- ▶ Montant du projet : 982 007€ TTC
- ▶ État : 43 200€
- ▶ Région Sud : 12 000€
- ▶ Conseil départemental : 16 000€
- ▶ Fondation Abbé Pierre : 98 449€
- ▶ CCAH AG2R La mondiale : 120 000€
- ▶ Caisse de dépôts et consignations : 219 000€
- ▶ Foncière Chênelet : 400 158€
- ▶ Commune de Peyruis : Mise à disposition du terrain.